
Nouvelles du soleil en Corrèze

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Roc du Douin
Numéro 1 – Septembre 2014

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Gros-Chastaigniers seront des acteurs à part entière de la Transition énergétique initiée dans notre pays. En effet, c'est en juin 2015 que la centrale solaire photovoltaïque de Roc du Douin produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cet événement important pour la commune de Gros-Chastang est aussi une nouvelle étape pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : il s'agit de sa première installation en Corrèze et d'une de ses plus puissantes centrales solaires au sol sur trackers. Cette technologie innovante permet aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'optimiser la production d'électricité photovoltaïque.

Nous continuerons de respecter nos engagements pris pour l'ensemble de nos projets : un chantier de construction exemplaire, le respect absolu des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager de la centrale photovoltaïque, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Gros-Chastang pourront bientôt être fiers de leur centrale solaire et en faire un vecteur fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



*Exemple de centrale solaire photovoltaïque de La Compagnie du Vent
(Porette de Néron – Corse) © GDF SUEZ - Camille Moirenc*

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire de Roc du Doun a été délivré par le préfet de Corrèze en janvier 2013.

Cette centrale sera constituée de 36 674 panneaux photovoltaïques installés sur 1 667 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 12 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 17 hectares. Sa production annuelle de près de 16 800 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 9 300 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 13 440 tonnes** de gaz carbonique par an.

Le projet de Roc du Doun a la particularité d'utiliser des terrains communaux en friche agricole et forestière.

Le chantier

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a veillé à sélectionner en priorité des entreprises locales pour la réalisation des travaux.



*Terrassement d'un site de La Compagnie du Vent
(Les Iscles – Bouches- du- Rhône)*

Le défrichage a été réalisé par l'entreprise Parant Forest Exploitation, située à Argentat (19), et l'entreprise Ausset, basée à Darzac (19).

Le lot terrassement a été remporté par le groupement d'entreprises GUINTOLI / TP LYAUDET, respectivement basées à Ussac (19) et à St-Julien – Puy-Laveze (63).

L'ensemble des réseaux électriques de la centrale sera réalisé par la société INEO, basée à Brive-la-Gaillarde (19).

L'entreprise Dekra, située également à Brive-la-Gaillarde, a été sélectionnée pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et Bureau Veritas pour la mission de contrôle technique.

La Compagnie du Vent fait appel à l'entreprise SUNPOWER pour la fourniture des panneaux photovoltaïques fabriqués à Toulouse (31) dans la Haute-Garonne, et au groupement d'entreprises INGETEAM (31) / GAY ELECTRICITE (51) pour la fourniture des postes de conversion. Enfin, la société INEO, basée en Haute-Garonne (31), fournira le poste de livraison.

Le raccordement électrique au réseau sera directement piloté par ERDF et fera appel à INEO, basée à Brive-la-Gaillarde (19).

Quant au lot structures, il s'agit de l'entreprise Exosun à Martillac (33) qui a remporté l'appel d'offres.

Travaux à venir

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent se déroulera mi-septembre.

Les sociétés GUINTOLI / TP LYAUDET débuteront les travaux avec le terrassement et la création des pistes du site de construction.

Ensuite, l'entreprise INEO creusera les tranchées pour le passage des câbles électriques.

Les pieux des structures seront implantés de décembre 2014 à février 2015 et les structures en acier seront montées quelques semaines plus tard à partir de mars 2015.

La livraison des panneaux solaires interviendra en mars 2015. Ils seront tous montés sous huit semaines.

Le raccordement du poste de livraison au réseau de distribution public d'électricité d'eRDF interviendra courant juin 2015.



*Montage des panneaux photovoltaïques sur un site de
La Compagnie du Vent (Langelé – Landes)*

Une fois ces opérations terminées, la centrale sera mise sous tension et les premiers essais de fonctionnement seront réalisés en juin. La mise en service industrielle interviendra début juillet 2015.

Enfin, le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de Roc du Doun se terminera par la remise en état du site, en juillet 2015.

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent a conçu cette centrale avec une exigence forte en matière d'environnement : préservation des zones humides attenantes au site, mise en place d'un plan de gestion environnemental permettant la création d'emplois agricoles (pâturage ovin et bovin), compensation du bois coupé (environ 17ha) par l'aide à l'acquisition par la commune de forêts (environ 30ha).

Des haies seront plantées tout autour de la centrale afin de créer un environnement bocager. La clôture autour de la centrale sera aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale. Des gîtes à chauve-souris seront également mis en place.

Des panneaux d'informations seront installés afin de présenter le fonctionnement de la centrale. D'autres projets touristiques et de sensibilisation au respect de l'environnement seront réalisés avec la commune de Gros-Chastang.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Photovoltaïque : cinq projets sélectionnés à l'appel d'offres de l'Etat !

Dans le cadre de l'Appel d'Offres solaire photovoltaïque de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) lancé en 2013, La Compagnie du Vent a remporté cinq projets de centrales photovoltaïques représentant une puissance totale de 30 mégawatts-crête (MWc), qui seront construites à l'horizon 2016.

Les projets lauréats sont situés dans le Languedoc-Roussillon avec :

- « Villeraze » à Conques-sur Orbier (Aude - 12 MWc) avec la particularité d'utiliser pour moitié de la centrale la technologie innovante du solaire à concentration ;
- Rivesaltes (Pyrénées-Orientales - 3 x 4.5 MWc) avec trois zones d'ombrières de parking chez l'entreprise Walon ;
- L'Aéroport de Montpellier Méditerranée (Hérault-4.5 MWc) avec des ombrières de parking, couvrant environ 2000 places.

Pour ces projets, La Compagnie du Vent a systématiquement privilégié la filière industrielle sur le territoire national : la majorité des modules photovoltaïques retenus sera par exemple fabriqué en France. D'ici fin 2016, La Compagnie du vent atteindra le cap des 100 MWc installés !



Simulation visuelle des ombrières de parking aéroport de Montpellier Méditerranée - Architecte ARCA

Construction de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Forêt (Cantal)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent va débiter mi-septembre le chantier de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Forêt (Cantal).

Cette centrale sera constituée de près de 37 000 panneaux photovoltaïques fabriqués à Toulouse. Ces panneaux représenteront une puissance totale de 12 MWc et occuperont une surface clôturée de 22 hectares. La mise en service de la centrale est prévue pour avril 2015.

Mise en service de la centrale solaire photovoltaïque au sol de Langelé (Landes)

La Compagnie du Vent a mis en service, en juillet dernier, la centrale solaire photovoltaïque au sol de Langelé (Boos-Landes).

Cette centrale est composée de près de 37 000 panneaux photovoltaïques installés sur trackers, pour une puissance totale d'environ 12 MWc et occupe une surface clôturée d'environ 25 hectares.

Cette centrale représente pour La Compagnie du Vent sa plus importante installation équipée de « trackers solaires », système permettant aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'en optimiser la production d'électricité photovoltaïque. La centrale sera inaugurée en octobre prochain.



Vue aérienne de la centrale solaire de Langelé
© Air Infrarouge

Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 16 mai 2014 la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône), aux côtés de Bernard Reynès, député-maire de Châteaurenard et de Bruno Bensasson, Directeur de GDF SUEZ Energie France.

Cette centrale, dont la particularité est de réhabiliter une ancienne décharge de gravats et des vergers en friche, est constituée d'environ 25 410 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 7 mégawatts-crêtes (MWc) et occupe une surface clôturée de 12,6 hectares.



© La Compagnie du Vent – Lionel Barbe

Sa production annuelle de l'ordre de 10 500 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 5 700 personnes*, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évite l'émission de plus de 8 200 tonnes** de gaz carbonique par an.

Cette installation est la quatrième centrale solaire photovoltaïque au sol construite par La Compagnie du Vent et sa première réalisation dans les Bouches-du-Rhône.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 99 15 09 39

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables

